



HAL
open science

Les tumulus dans la cité des Tongres. Caractéristiques et diversités régionales

Claire Massart

► **To cite this version:**

Claire Massart. Les tumulus dans la cité des Tongres. Caractéristiques et diversités régionales. Jean-Noël Castorio; Yvan Maligorne. Mausolées et grands domaines ruraux à l'époque romaine dans le nord-est de la Gaule, 90, Ausonius éditions, pp.93–104, 2016, Scripta Antiqua, 9782356131676. hal-01852589

HAL Id: hal-01852589

<https://hal.science/hal-01852589>

Submitted on 2 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les tumulus dans la cité des Tongres. Caractéristiques et diversités régionales¹

Claire Massart

À l'époque de la domination romaine, les tombes sous tumulus connaissent une nouvelle mode, limitée à la frange septentrionale de l'Empire. Elles y restent en usage jusqu'au III^e siècle, en dépit d'un essor sans précédent de l'architecture funéraire en pierre. De l'Angleterre à la mer Noire, ces monuments en terre apparaissent localement concentrés dans des régions parfois assez éloignées les unes des autres². Ils se sont répandus dans des milieux socioculturels très différents et ont été conçus tantôt comme les tombeaux isolés de membres des élites terriennes, tantôt comme les tombes individuelles groupées d'une famille ou d'une petite communauté civile et parfois militaire ou encore, en Norique et en Pannonie, comme des monuments familiaux à tombes multiples rassemblés en vastes nécropoles d'agglomérations.

Dans le nord-ouest de l'Empire, les décennies du tournant de l'ère peuvent être considérées comme cruciales dans l'aménagement du territoire et la transition entre culture indigène et romanisation. C'est aussi l'époque au cours de laquelle le marquage des tombes se développe. Dans un premier temps, les populations indigènes vont puiser dans leurs traditions, recourant à des enclos fossoyés, des monuments en bois³ et des petits tertres en terre dont les attestations restent encore assez limitées pendant la période augusto-tibérienne⁴. Ensuite, les constructions trop éphémères disparaissent rapidement au profit des *monumenta* en pierre, tandis que les tumulus se multiplient dans les dernières décennies du I^{er} siècle et au siècle suivant et que leur taille augmente dès la fin du I^{er} siècle.

Pour le territoire envisagé ici, situé entre la mer du Nord et le Rhin, deux zones se dessinent, où les tumulus sont particulièrement bien représentés : l'une dans l'est de la Belgique, l'autre dans la région de la Moselle et du Rhin moyen⁵. Si les petits tertres groupés ne sont pas

1 Texte extrait de Massart 2015.

2 Scholz 2012.

3 Références aux sites dans Danese & Hanut 2015, 63.

4 Le tertre en terre est déjà la forme donnée au I^{er} s. a.C. aux tombeaux de certaines élites qui détenaient le contrôle des *oppida* dans les régions qui formeront le sud-ouest du territoire de la Gaule Belgique. Ainsi des trois tertres cernés d'un fossé de Vieux-les-Asfeld, datés entre 90 et 60 a.C. et dont le diamètre est compris entre 18 et 28 m (Lambot 1993, 124-127). De même, dans la partie occidentale de la cité des Trévires, la tombe de Clémency serait antérieure à la guerre des Gaules, tandis que les tombelles de Goebange-Nospelt, liées au pôle de l'*oppidum* du Titelberg, s'échelonnent entre l'époque de la conquête et le règne d'Auguste (Metzler *et al.* 2009).

5 Wigg 1993 ; Ebel 1989.

rares au 1^{er} siècle, notamment dans l'Hunsrück-Eifel, les grands tumulus des siècles suivants occupent généralement des situations isolées, seuls ou en petit nombre, souvent deux ou trois. Ils sont implantés en milieu rural et l'on n'en connaît pas dans les nécropoles urbaines.

Plus au nord, dans la région comprise entre le Démer et les cours inférieurs de la Meuse et du Rhin, une autre conception de la sépulture consiste en cimetières de petites tombelles, dans la lignée d'une tradition protohistorique que l'on pourrait faire remonter à la fin de l'âge du Bronze. Chez les Bataves, les tombelles groupées cernées d'un fossé restent la norme pendant tout le Haut-Empire, aussi bien dans les campagnes que dans les cimetières des centres urbains, comme à Nimègue⁶.

Il convient aussi d'évoquer une autre catégorie monumentale qui a souvent été considérée comme le modèle de référence des tumulus indigènes, bien qu'elle ne leur soit pas antérieure dans le nord de la Gaule et les régions rhénanes. Ce sont les mausolées à cylindre de type romain, importés au début du 1^{er} siècle par des militaires et des agents de l'administration impériale dont quelques épitaphes nous sont parvenues. Ces tombeaux précoces ne sont pas très répandus et la plupart occupent des situations qui ont un certain rapport avec les fonctions des défunts. On les rencontre principalement aux portes de capitales de cités, en Espagne, en Narbonnaise, en Lyonnaise et jusqu'en *Belgica* dans le couloir des grands axes en direction du Rhin, ainsi que le long du *limes* rhénan, en milieu urbain à Cologne, Strasbourg, Augst, ou directement liés à des cantonnements militaires, ou encore appartenant à des familles établies dans les campagnes voisines. La plupart d'entre eux témoignent d'un savoir-faire qui impliquait le recours à des artisans qualifiés dans les techniques de construction en pierre encore peu répandues dans les milieux indigènes du nord de la Gaule avant la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère.

Ce n'est qu'au 11^e siècle que certains tumulus ruraux tongres et trévires s'agrémentent d'une parure architecturale inspirée des mausolées romains. Ils restent toutefois relativement peu nombreux et disséminés dans les mêmes régions que les tertres en terre. Des tambours en pierre, ou plutôt quelques restes de leur soubassement, ont été repérés autour de sept tumulus du 11^e siècle en Hesbaye (fig. 1, zone 2). Trois d'entre eux ont conservé des éléments du mur lui-même, composé d'un massif de pierrailles appuyé contre la base du tertre et garni extérieurement d'un parement en blocs taillés. Ces murs, assez peu compacts, reposaient sur des fondations parfaitement horizontales, mises en place sur un sol préalablement nivelé⁷. Le tumulus de Penteville (Cortil-Noirmont), actuellement arasé, était ceint d'un tambour de 39 m de diamètre, le seul à comporter un puissant soubassement à contreforts, sans doute nécessité par la pente du terrain. Cette tombe était implantée en bordure de la voie antique, à l'intérieur d'un enclos quadrangulaire en pierre de quelque 44 m de côté. Devant l'enclos subsiste une fondation rectangulaire qui a pu autrefois supporter un monument portant l'épitaphe⁸.

6 Haalebos 1990.

7 Massart *et al.* 2009.

8 Plumier 1986, 74 et fig. 41.

Les tumulus ont été particulièrement en faveur chez les Tongres⁹ (fig. 1). Leur cité se situe essentiellement en Belgique actuelle et déborde sur les provinces néerlandaises de Limbourg et de Brabant septentrional. Elle couvre des territoires recomposés après la conquête, où de nouveaux arrivants issus de l'est du Rhin ont été intégrés aux populations autochtones, surtout dans la zone qui formait autrefois le pays éburon. Pendant les décennies qui ont suivi la conquête, le pouvoir romain a dû s'appuyer, comme il l'a fait ailleurs, sur l'aristocratie. L'archéologie peine à reconnaître les traces de cette période de gestation et les tombes privilégiées d'Horion-Hozémont (prov. de Liège), de tradition laténienne¹⁰ (60-30/20 a.C.), comptent parmi les rares témoins de l'existence d'une structure sociale hiérarchisée pré-augustéenne. Ce sont ces élites indigènes qui furent ensuite amenées à occuper le chef-lieu situé dans la ville actuelle de Tongres, où les premières traces d'habitat sont des maisons-étables dans la tradition de l'âge du Fer qui s'intègrent dans une voirie urbaine tracée par des militaires, vers 10 a.C.¹¹.

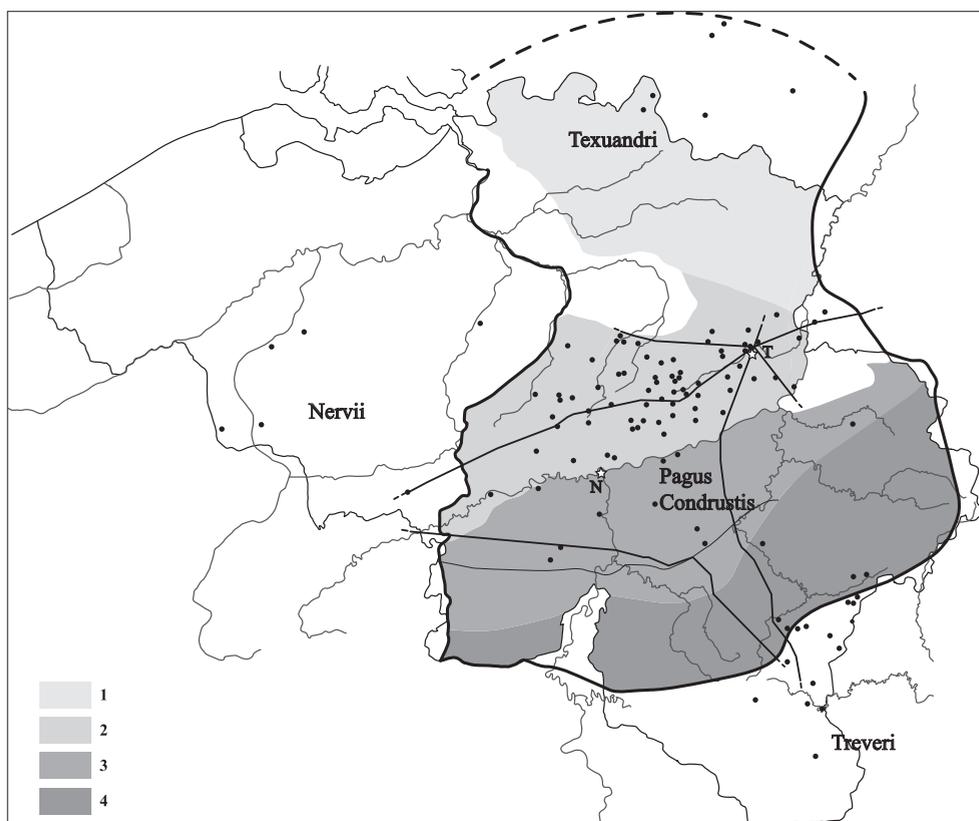


Fig. 1. Répartition des tumulus romains dans les régions couvertes par la cité des Tongres.
1. Campine ; 2. Plateau brabançon et Hesbaye ; 3. Condroz et Fagne-Famenne ; 4. Ardenne (infographie I. Hodiaumont, MRAH et S. Piermarini, FAW).

9 La carte ne reprend que les sites fouillés et datés.

10 Trois sépultures à vaisselle de banquet en céramique indigène, dont une avec les instruments du foyer (Destexhe 1987).

11 Vanderhoeven 2001.

La cité s'étend sur des régions extrêmement différenciées, dont les ressources naturelles et les voies de communication ont conditionné les vocations économiques et les modes de vie des populations. Les régions sableuses infertiles de la Campine et du sud des Pays-Bas (fig. 1, zone 1), situées à l'écart des grands axes routiers et fluviaux qui les contournent, sont restées quelque peu en marge des nouveautés. Les sites d'habitat y regroupent les maisons-étables de petites communautés orientées vers l'élevage, auxquelles peuvent correspondre des nécropoles rassemblant des enclos fossoyés et des tombelles à dépôts funéraires simples, typiques de la zone Rhin-Meuse-Démer¹². Les monuments à caractère ostentatoire sont rares dans les campagnes, avec toutefois deux sites frontaliers importants à Esch (Pays-Bas) où deux groupes de trois et de quatre tombelles de grande taille et à mobilier abondant s'apparentent à la représentation funéraire des élites de Hesbaye¹³.

La Hesbaye (fig. 1, zone 2) est traversée par la grande chaussée reliant le front militaire du Rhin à la Mer du Nord et sur laquelle fut établi le chef-lieu. Elle fait partie de la zone lœssique qui s'étend de Cambrai à Cologne et compte parmi les régions les plus fertiles du nord de l'Europe. Elle se caractérise par d'épais sols limoneux secs qui sont les mieux adaptés à la culture céréalière et des sols mixtes et plus humides dans ses franges nord et est. La construction de vastes *horrea* dès l'époque flavienne en bordure de la ville de Tongres témoigne d'un développement agricole organisé et d'un contrôle sur la production qui était certainement destinée, pour une bonne part, à l'approvisionnement des camps du Rhin.

Un développement progressif des tumulus au cours du 1^{er} siècle, tel qu'on le constate chez les Trévires, n'est pas reconnu chez les Tongres. Néanmoins, deux tertres, élevés pour des personnages ayant vécu à l'époque de l'organisation du territoire par Auguste, sont implantés aux abords de Tongres¹⁴ et du poste de Namur, créé à la même époque¹⁵. Les deux sites témoignent de l'usage précoce du monument en terre dans la partie centrale de la cité, mais il faut attendre les années 80 pour voir apparaître et se multiplier rapidement les grands tumulus¹⁶.

L'essor de ces tombeaux hesbignons est lié à celui de l'économie et du monde rural dont le paysage se transforme à l'époque flavienne. Les premiers tertres sont en effet contemporains des premières générations de propriétaires qui ont construit ou rebâti une *villa* romanisée à la campagne. D'abord confinés dans les terroirs proches des centres urbanisés, aux alentours de Tongres, près de Namur et à proximité du relais routier de Braives, sur la chaussée Bavay-Cologne, ils se répandent très largement au II^e siècle et dans la première moitié du III^e siècle, avec une distribution qui s'étend vers l'ouest, en Hesbaye humide et sur le plateau brabançon, où plusieurs groupes ont notamment été édifiés dans le voisinage de l'agglomération antique de Tirmont devenue un centre économique important (fig. 2).

12 Nécropoles de Weelde-Schootseweg et de Klein-Ravels (prov. d'Anvers ; Annaert *et al.* 2012).

13 van den Hurk 1984.

14 Vanvinckenroye 1984, 144-145, 214 et pl. 23, tumulus n° 289.

15 Plumier & Ervynck 1994.

16 Dans une thèse inédite présentée au Jury central en 1956, Marcel Amand recensait plus de trois cents tertres et toponymes de tumulus disparus. Les tumulus fouillés et datés ne représentent qu'un tiers de ces sites, mais il est certain qu'ils furent plus nombreux.



Fig. 2. Les tumulus de Tirlemont, Grimde (prov. de Brabant flamand) alignés en bordure de la chaussée antique allant à Tongres (cl. ACL-IRPA).

La nature des sols de Hesbaye, lourds et compacts, permettait des élévations très importantes. La majorité des tertres conservés, soit une soixantaine, présente actuellement des diamètres de 15 à 35 m et des hauteurs comprises entre 3 et 8 m ; les plus grands offrent encore des hauteurs de 11 à 15 m, pour des diamètres de 40 à 50 m¹⁷ (fig. 3). Par l'effet qu'ils produisent de très loin, ils sont certainement l'une des formes les plus imposantes qui fut donnée au *monumentum*. L'ostentation est par ailleurs présente à toutes les étapes des funérailles, dans les cérémonies qui se sont déroulées près de la tombe et dans les caveaux qui sont de grandes dimensions, souvent soigneusement construits, en bois ou parfois en pierre dans le Brabant. Ceux-ci ont livré de grands services de table en sigillée et plus tard en verre, des ustensiles et des produits de toilette, souvent accompagnés de mobilier d'intérieur (lampes, siège, coffrets et coffres), d'accessoires personnels (armes de chasse, jetons de jeu, instruments d'écriture), ou encore d'objets symboliques et de matières magiques, liés à des croyances et des superstitions (monnaies, pièces sculptées dans l'ambre, le jais ou le cristal de roche). Quelques sépultures de la fin du II^e et du III^e siècles renfermaient des éléments du char ou des harnachements des chevaux qui avaient mené en grande pompe le défunt au bûcher.

Les cimetières de tombelles semblent en revanche très rares dans la région. Le site de dix petits tertres à Grand-Leez n'est pas datable, le matériel n'étant pas conservé¹⁸. Il s'agit de tombes à bûchers parfois avec fosse annexe, telles qu'on en rencontre principalement au I^{er} siècle, entre autres dans le tumulus précoce de Tongres. À la périphérie orientale du territoire, une nécropole à Berg-en-Terblijt (Pays-Bas), regroupait une quarantaine de

17 Massart 1994, pour un aperçu sur l'aspect extérieur des tumulus, les facteurs d'érosion et les levés topographiques réalisés par l'École royale militaire.

18 del Marmol 1877.



Fig. 3. Le tumulus de Grand-Rosière, Hottomont (prov. de Brabant wallon).

structures à dépôts funéraires ordinaires¹⁹ ; elle appartient à d'autres contextes sociaux, dans cette contrée où l'on connaît aussi des habitats groupés.

La densité des tertres en Hesbaye contraste avec une présence beaucoup plus clairsemée dans la partie méridionale de la cité, au sud du sillon Sambre et Meuse. Les sites datés ne sont pas très nombreux et leurs contextes d'habitat généralement inconnus. Ils peuvent être classés en deux ou trois schémas d'implantation différents. Le premier concerne les tumulus installés en bordure des fleuves, à la transition entre les deux régions ; ce sont pratiquement les seuls à comporter des caveaux construits et des objets de luxe. Leur taille, quand elle est connue, est assez importante : d'anciens rapports mentionnent des diamètres de 35 et 40 m.

Dans le Condroz même, la nature des sols caillouteux ne permettait pas de telles élévations (fig. 1, zone 3). Quelques tertres à bûcher non datés s'égrènent entre l'agglomération antique de Vervoz et la Meuse, à proximité du parcours de la chaussée Arlon-Tongres. La plupart des autres sites livrent des tombes en fosse à dépôt ordinaire ou à rejets de bûcher qui ne distinguent en rien le défunt du reste de la population. Il y a très peu d'aménagements architecturaux élaborés, sinon ceux, hors du commun, du tumulus de Florée-Wagnée²⁰, à *dromos* et chambre en pierre.

¹⁹ Habets 1866.

²⁰ Bequet 1883, 21-26.

Il existe, par contre, des tombes privilégiées en coffre qui étaient probablement signalées d'une autre manière dans le paysage, sans doute par un monument en pierre dont les traces sont rarement conservées. L'exemple le plus ancien est l'ensemble funéraire de Vervoz, daté des années 60-80²¹. Il se situe à 200 m de l'agglomération établie sur la voie Arlon-Tongres à l'époque de Claude et il apparaît à plusieurs égards comme le plus remarquable de la région. Les sépultures, dont certaines sont antérieures d'une vingtaine d'années aux premiers grands tumulus hesbignons, comportent comme eux de grands mobiliers en coffre, mais le site se démarque par une monumentalisation très romanisée. La tombe la plus ancienne, celle d'un enfant, était abritée dans un petit édifice circulaire en pierre de type romain (diam. 3,20 m). Cinq autres tombes de plein champ entouraient un monument sculpté. Les fragments conservés du décor relèvent de thématiques importées qui sont restées confinées, au I^{er} siècle, aux milieux militarisés : portraits grandeur nature, frises d'armes, *Attis tristis* et sphinge. Les deux sépultures les plus anciennes recelaient des services de table en verre ainsi que des récipients en bronze originaires de Campanie, tout à fait insolites à cette époque dans le milieu indigène. Tous ces aspects doivent sans doute s'expliquer par une carrière militaire du chef de famille, et peut-être aussi par une origine étrangère. On peut penser à un vétéran issu de Narbonnaise ou du nord de l'Italie car, au I^{er} siècle, l'enfouissement de tels services en verre ne se rencontre guère ailleurs.

Les riches tombes à monument de Rognée, proches d'une *uilla*, datent de la même époque ou peu avant et sont du même type, avec service en sigillée, autres vaisselles de luxe et présence de quinaires de la fin de la République²². De luxueux dépôts funéraires du II^e siècle ont été découverts à Bois-et-Borsu, pas très loin de Vervoz et, d'après un rapport inédit, ils auraient également été signalés par un monument sculpté. D'autres tombes en coffre condrusiennes sont sans vestiges de superstructure.

Dans le sud de la cité, les sols schisteux peu rentables de Fagne-Famenne et les hauts plateaux ardennais couverts par la forêt ont connu un développement plus tardif et plus ponctuel. L'implantation humaine est assez concentrée en Ardenne centrale, dans la zone située entre les deux Ourthes et la Sûre, qui était desservie par le passage croisé de trois axes routiers (fig. 1, zone 4). Près de la moitié des sites consiste en petits groupes de tombelles dont les diamètres sont compris entre 4 et 10/15 m. Les tertres isolés sont rarement plus imposants (diamètres de 25 et 30 m pour les plus grands). Deux tumulus situés aux abords de la chaussée Reims-Cologne se distinguent de l'ensemble par leur enclos quadrangulaire en pierre. L'un d'eux, à Vaux (Cherain), a livré l'épithaphe de Vitorius Caupius, membre de l'assemblée décursionale locale²³.

Deux autres noms nous sont parvenus, inscrits sur des objets déposés dans les caveaux. Leur contribution à l'identification des défunts n'est pas assurée, mais on retiendra le flacon en verre offert à Sulpicia, la défunte du tumulus de Cortil-Noirmont²⁴. La mode du cadeau nominatif d'un récipient à parfum est attestée, à la même époque, par un flacon en forme

21 Gueury & Vanderhoeven 1990.

22 Antoine & Hanut 2014.

23 Deman & Raepsaet-Charlier 2002, n° 60.

24 Ossements non conservés, mais objets féminins (bijoux, boîte et tube à fards).

de poisson, publié comme provenant de l'un des tumulus de Tongres-Koninksem visité au XVII^e siècle²⁵.

Les quelques études réalisées sur les ossements révèlent que les tumulus ont été destinés à des adultes, parmi lesquels de nombreuses femmes à partir des années 120 et surtout au III^e siècle. Contrairement aux riches tombes en coffre du Condroz qui ont parfois abrité des êtres très jeunes, on ne relève actuellement pas de cas d'enfants dans les tumulus de Hesbaye, ni même de jeunes qui n'avaient pas encore acquis le statut d'adulte dans la société, à l'exception d'une ancienne mention non vérifiable qui fait état d'adultes et d'enfants dans le tumulus de Thisnes (prov. de Liège). Malgré les lacunes documentaires, on peut considérer la majorité des tumulus comme des monuments individuels, élevés sur un caveau unique.

L'association de plusieurs sépultures – deux, voire trois – n'est pas courante. Outre deux sites au sud du sillon Sambre et Meuse, deux tertres de Hesbaye, à Gustschoven et Helshoven (première moitié du II^e siècle), recouvraient chacun une sépulture principale féminine, soigneusement aménagée en grande fosse quadrangulaire et dotée d'un service de banquet. Une seconde sépulture, masculine dans un cas et féminine dans l'autre, était enfouie dans une fosse de plan ovale, sans sarcophage et dépourvue de ce service de prestige. Une mise en scène très particulière unit plus étroitement deux individus dans le tumulus de Tirlémont-“Grijpenveld” (dernier tiers du II^e siècle), qui a livré des ossements incinérés à l'intérieur d'une chambre en bois et le corps d'une femme reposant par-dessus, avec plusieurs animaux sacrifiés²⁶.

En ce qui concerne le statut des défunts ou de leur famille, on a longtemps pensé qu'il s'agissait des sépultures de vétérans, en raison de la présence d'armes dans certains caveaux enfouis entre la fin du I^{er} et le début du III^e siècle (deux ou trois glaives, des haches et surtout des javelots). Il est à présent généralement admis qu'en Gaule, les armes déposées dans des tombes du Haut-Empire postérieures aux années 50 font partie d'attirails de chasse²⁷. À la différence des tombes précoces de soldats indigènes, ces dépôts plus tardifs ne contiennent pas d'armes défensives ; ils ne se situent pas non plus dans les mêmes régions. Les orientations récentes de la recherche en Hesbaye n'accréditent d'ailleurs plus la thèse de vétérans arrivés si tardivement, étant donné l'implication des élites locales dans la gestion du territoire dès l'époque de formation de la cité. On peut supposer que la descendance de ces familles a gardé l'emprise sur une bonne part des terres déjà acquises, investissant sa fortune dans les magistratures.

Il est aussi assez vraisemblable que la carrière militaire ait attiré des individus d'origine plutôt modeste, habitant les zones moins rentables du nord et du sud de la cité. Plusieurs documents épigraphiques émanent de soldats natifs du *pagus Condrustis*, qui avait fourni une cohorte de *Tungri*. Dans le petit cimetière de Vervoz, c'est le choix monumental, la présence d'un tombeau circulaire et la vaisselle d'importation qui permettent de désigner

25 L'objet, disparu, portait l'inscription “POLITICVS ALBINAE KARISSIME SVAE” ; il est illustré dans de Montfaucon 1757, pl. XLVII.

26 Il pourrait s'agir, comme le propose l'auteur de la fouille, d'un cas de mort d'accompagnement volontaire (Martens, in : Massart 2015, 238-245).

27 Nicolay 2007.

un vétéran. Tout cela n'autorise évidemment pas à exclure catégoriquement les carrières militaires dans certains milieux d'exploitants du centre de la Hesbaye, mais le fait est que ce ne sont plus les armes qui les identifient dans la tombe.

Les mobiliers funéraires informent peu sur les fonctions particulières exercées par le défunt. Une panoplie spécialisée d'instruments d'écriture et de mesures dans le tumulus de Berlingen pourrait illustrer les compétences d'un géomètre selon H. Roosens, lequel n'a pas manqué de souligner par ailleurs l'agencement minutieux de la tombe et de ses structures annexes²⁸. Un luxueux ceinturon et un harnachement de parade dans le tumulus de Celles, daté de la fin du II^e ou du début du III^e siècle, sont probablement les emblèmes d'une fonction importante. Néanmoins, dans tous les cas, c'est le service de table qui occupe la plus grande place dans le caveau. Il compose une mise en scène très conventionnelle, évoquant moins le défunt en tant qu'individu que comme membre d'une famille et d'un groupe social. Cette représentation du banquet est restée l'expression d'un idéal aristocratique hérité de traditions protohistoriques, même si la vaisselle elle-même, les manières de table qu'elle implique, ainsi que les luxueuses panoplies de bain empruntées à la culture méditerranéenne reflètent une indubitable adhésion à un mode de vie romanisé qui est par ailleurs attesté dans bien d'autres domaines, à commencer celui de l'habitat.

Les assemblages évoluent à la fin du II^e et au III^e siècles, suivant une tendance assez généralisée dans le nord de la Gaule et les provinces germaniques qui accorde la prééminence au service à boire. Si au I^{er} et au II^e siècles, la vaisselle ne différait guère entre les tombes d'hommes et celles de femmes, on constate qu'au III^e siècle, les services à boire les plus volumineux et les plus raffinés appartiennent à des sépultures féminines qui livrent aussi, dans plusieurs cas, des bijoux précieux et parfois de petits objets ou des figurines en matières nobles²⁹ (fig. 4). De pareils assemblages associant la boisson et les bijoux se rencontrent également en Germanie libre. E. Koch les met en relation avec le rôle des femmes nobles dans l'accueil des hôtes de marque, tel qu'il apparaît dans les traditions littéraires nordiques où les reines et les Walkyries jouissaient de cette prérogative³⁰.

La volonté d'éterniser un statut privilégié ne se limite pas, on l'a vu, au dépôt mobilier. L'ampleur du monument et sa visibilité dans le paysage étaient les garants les plus durables de la *memoria*. La notoriété s'affichait de préférence le long d'une route, en bordure de la propriété privée ou en son point élevé. Peu nombreux sur une superficie pouvant correspondre à un domaine occupé pendant plusieurs générations, les tumulus dont l'emprise au sol est relativement importante semblent avoir été réservés à un seul défunt ou à un nombre restreint d'hommes ou de femmes.

Leur construction sur un caveau définitivement enfoui dans le sol ne nécessitait pas de travaux préalables, comme c'était le cas pour les tombeaux en pierre à hypogée³¹ et les rares tumulus à entrée (Florée), mais il y a tout lieu de croire que l'emplacement n'en était pas

28 Roosens 1976.

29 Notamment à Cortil-Noirmont, Overhespen 1 et 2, Tirlémont-Grimde 1, Tirlémont-Avendoren et Esch 5.

30 Koch 1986.

31 Par exemple à Lisogne en Condroz (Courtoy 1953).



Fig. 4. Petits objets de la tombe de Cortil-Noirmont (Brabant wallon) : jetons, fibule et perles en ambre ; boîtes à fards en ivoire ; bague et lézard en cristal de roche ; jetons en verre jaspé ; coquille sculptée dans l'ambre (cl. R. Pessemier, MRAH).

moins réservé et qu'il restait en friche. C'est, du moins, ce qui ressort de deux sites ayant fait l'objet d'analyses palynologiques et pédologiques, ceux de Glimes et d'Avernas-le-Bauduin. Dans plusieurs autres cas, le monument a été érigé sur un site déjà dévolu antérieurement à une utilisation funéraire, à l'époque protohistorique ou au début de l'époque romaine. Sur l'étendue définie d'un domaine, cette première affectation a sans doute déterminé, même en dépit de liens familiaux, l'endroit sacré pour de nouvelles sépultures dont elle garantissait la pérennité. L'attraction exercée par d'anciens monuments est un phénomène bien connu dans toutes les régions et à toutes les époques. En Hesbaye, on peut évoquer le tumulus de Berlingen élevé vers la fin du 1^{er} s. en un lieu dont la vocation funéraire remonte au début de la Tène ; un tumulus à Niel-Saint-Trond recouvrait les traces d'un tertre palissadé tel qu'on en rencontre en Campine et dans le sud des Pays-Bas à la fin de l'âge du Bronze³².

Les recherches archéologiques dans le voisinage des tertres, la photographie aérienne et les prospections de surface ont souvent confirmé la présence de bâtiments parfois très proches, mais la nature de ces vestiges a rarement été reconnue par des fouilles. Le rapport spatial entre la sépulture monumentale et les tombes de la famille ou des occupants du domaine est un autre aspect mal documenté. Parmi les sites fouillés de façon plus étendue dans les années 1970, celui de Berlingen a livré une vingtaine de sépultures qui avaient été

32 Roosens & Lux 1973, 43-44 ; Lux 1979, 8-9.

implantées jusqu'au début du III^e siècle, au nord et au sud-est du tertre flavien³³. Des tombes auraient également existé à une quinzaine de mètres à l'est des tumulus de Bois de Buis³⁴. D'autres mentions, non contrôlées par des fouilles, restent peu exploitables car l'étendue de ces aires funéraires, la distance qui les sépare des tumulus ainsi que la datation des unes par rapport aux autres sont inconnues. Quoi qu'il en soit, on touche ici à la problématique plus générale de la diversité d'implantation des lieux funéraires ruraux dont l'ampleur varie de quelques tombes à des regroupements relativement importants.

Il reste à évoquer la partie occidentale de la Gaule Belgique où les tumulus sont très peu nombreux³⁵. Les recensements dans la cité des Nerviens signalent une vingtaine de tumulus gallo-romains sur le territoire de la Belgique actuelle, mais le réexamen de la littérature révèle une majorité de sites non fouillés, d'autres probablement attribuables à la Préhistoire, voire diverses mentions non fondées. Le site le plus ancien est un petit tertre composé d'argile et de pierres (axes de 5 par 7 m), découvert en 1876 à Solre-sur-Sambre et datable des années 50-60³⁶.

L'architecture en pierre s'est développée rapidement dans cette cité où des carrières furent exploitées dès l'Antiquité, notamment en Hainaut et dans la région de Bavay. Les caveaux en pierre y représentent un pourcentage élevé, aussi bien en tombes plates que monumentales. Deux grands tumulus à *dromos* du II^e siècle en ont aussi livré ; l'un à Zaventem ; l'autre à Antoing-«Billemont» près de Tournai³⁷. Ce dernier combine *dromos* et tambour en grand appareil (diam. 22/24 m), une conception architecturale plutôt exceptionnelle dans le nord de l'Empire³⁸, qui l'inscrit clairement dans la tradition des grands mausolées italiens construits entre les règnes d'Auguste et d'Hadrien³⁹. Quelques tombes plates ont été trouvées au pied du tertre et, à ses côtés, un grand enclos à deux compartiments, réservés respectivement à des tombes en pleine terre et à un hypogée qui relève lui aussi de modèles méditerranéens.

Deux types de mausolées à entrée ont été plus particulièrement adoptés par les maîtres des domaines ruraux du Hainaut occidental et du Nord-Pas-de-Calais⁴⁰, dans la seconde moitié du I^{er} et au II^e siècles. L'un est de plan quadrangulaire comme celui d'Antoing et a pu comporter une superstructure en forme de chapelle, apparentée à celles qui ont existé dans les régions rhénanes. L'autre type est constitué d'une chambre quadrangulaire inscrite dans une large maçonnerie extérieurement circulaire, conçue elle aussi pour stabiliser une élévation en pierre.

33 Roosens & Lux 1973.

34 Plumier 1986, 48.

35 Tumulus précoce en enclos à Arras (Jacques & Prilaux 2003, 37).

36 Jennepin 1878.

37 Le site arasé fut remis au jour et fouillé en 1954 par M. Amand (1989). D'autres aménagements funéraires furent encore découverts aux abords du tertre en 1978 et en 2003 (bibliographie chez Authom & Hanut 2014).

38 Par exemple, la tombe de Stromberg (région rhénane) et, en Pannonie, les tumulus de Kemenesszentpéter et de Baláca (Palágyi 1997, 11-26).

39 Schwarz 2002, 39-42.

40 Soupart *et al.* 2008.

En conclusion, il s'avère que les grands tumulus ont eu la faveur des élites terriennes de Hesbaye car la nature des sols autorisait des dimensions grandioses concurrençant avec succès les mausolées en pierre, bien que ces derniers ne soient pas pour autant inexistants même s'ils ont laissé moins de vestiges. Le choix entre pairs d'un même type de monument s'illustre aussi ailleurs, notamment par les hypogées ruraux chez les Nerviens.

Dès la seconde moitié du 1^{er} siècle, l'architecture funéraire en pierre devient dominante dans le nord de la Gaule et les provinces germaniques, mais elle n'a pas fait disparaître les tumulus, qui se sont multipliés aux confins septentrionaux de l'Empire. Ce phénomène localisé n'est peut-être pas étranger à un sentiment identitaire propre aux populations frontalières, restées plus attachées aux valeurs traditionnelles et en même temps proches de leur ancien univers, celui qui continue d'exister en Germanie libre et avec lequel elles ne cessent d'entretenir des contacts.